



Attestaion pole emploi cdd en cdi

Par **Titiacracotte**, le **13/10/2017** à **14:12**

Bonjour. Jetais en cdd 80h depuis le 1 janvier 2015 jusqu'au 15 juillet 2017 . Le 16 juillet je suis passée en cdi a 80h. Au mois de juillet j'ai reçu mon salaire ainsi que mon solde de tout compte. Je n'ais toujours pas reçu mon attestation pole emploi. Est ce normal?? Dois je l'exiger? Car je me suis renseigné et je peux avoir le droit au chômage car je n'ais pas un travail a temps plein.

Par **P.M.**, le **13/10/2017** à **15:07**

Bonjour,
L'employeur aurait dû effectivement vous délivrer l'attestation destinée à Pôle Emploi puisqu'il semble que le CDD ait été rompu même si je pense qu'il à erreur dans votre exposé sur le nombre d'heures de travail...